



Logement, urbanisme

Vous emménagez à Essey-lès-Nancy

Découvrez ici toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre déménagement.

Déménagement

L'organisation d'un déménagement peut parfois nécessiter l'occupation de places de stationnement.

La ville vous permet de réserver gratuitement jusqu'à deux places de stationnement sur deux jours maximum.

Cette autorisation d'occupation du domaine public est matérialisée par un arrêté municipal à afficher sur les emplacements avant leur occupation.

Mise à disposition gratuite (sur demande) de deux panneaux de signalisation pour afficher l'autorisation d'occupation du domaine public

Demande d'occupation du domaine public à formuler au minimum 15 jours avant le déménagement

CONTACT



PÔLE TECHNIQUE **Gestion du domaine public**

Place de la république 54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

03 83 18 30 00 Itinéraire



Changement d'adresse

URL of the page: https://www.esseylesnancy.fr/demenagement

Suite à un emménagement ou un déménagement, il est indispensable de prévenir les administrations, et notamment les mairies des communes de départ et d'accueil, du changement de coordonnées.

Les électeurs inscrits sur les **listes électorales** sont tenus d'informer la mairie de tout changement d'adresse, même s'ils restent sur la commune, pour permettre l'affectation, le cas échéant, d'un nouveau bureau de vote.

Comment faire?

Vous pouvez compléter une <u>démarche en ligne</u> sur le présent site Ou vous rendre directement en mairie auprès du service État-Civil



Gagnez du temps avec service-public

Service en ligne gratuit qui permet de <u>signaler ses changements de coordonnées à plusieurs administrations</u> en une seule opération (caisses de retraite, allocations familiales, assurance maladie, fournisseurs d'énergie, La Poste...).

Plus d'informations sur www.service-public.fr

CONTACT



PÔLE SERVICES AUX CITOYENS Accueil, État-civil, Élections

Place de la république 54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 permanence d'état civil le samedi matin de 10h00 à 12h00 (hors périodes de vacances scolaires)

03 83 18 30 00

Itinéraire

URL of the page:

https://www.esseylesnancy.fr/demenagement

Accueil des nouveaux habitants

La ville propose chaque année aux habitants venant d'emménager l'année précédente dedécouvrir leur ville de manière privilégiée à travers une cérémonie d'accueil.

Déroulement

Visite commentée de la ville en bus Présentation de la commune et de ses services Café d'accueil avec discours de bienvenue et remise de supports de communication (derniers bulletins municipaux, guides pratiques...)

Elle se clôture généralement par une invitation à participer au Forum des Associations, traditionnellement organisé le même jour, qui permet de découvrir toute la richesse du tissu associatif local.

Pour assister à la cérémonie d'accueil

Retournez le coupon de participation joint au courrier d'invitation, adressé automatiquement à tout citoyen venu se déclarer en mairie comme nouvel habitant, ou inscrivez-vous en ligne.

CONTACT



DIRECTION GÉNÉRALE

Communication

Place de la république 54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

03 54 50 20 62

Itinéraire

URL of the page:

https://www.esseylesnancy.fr/demenagement



HÔTEL DE VILLE

Place de la République 54270 Essev-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi) le samedi de 10h à 12h (état civil

Horaires d'affluence